

web: http://www.ari-web.ch email: info@ari-web.ch

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de l'ARI

du vendredi 1er avril 2011

Hôtel Mirabeau, Lausanne

Association Romande des Informaticiens

Case postale 110 1001 Lausanne

Sujet

Constitution de l'AG

- 1.1 L'AG débute à 17h05.
- 1.2 Le Président relève que les **convocations** ont été envoyées aux membres le 8 mars 2011. Idéalement, selon les délais statutaires, il convient d'envoyer la convocation 30 jours avant le début de l'AG.
- 1.3 Le Président fait office de **secrétaire**. Vu la faible audience, la désignation de **scrutateurs** n'est pas jugée nécessaire.
- 1.4 L'AG est constituée, et elle peut délibérer valablement.

Liste de présence

- 9 personnes sont présentes, ainsi que les 3 membres du comité (Georges Clerc, Valentin Bornand, Yves Fauth).
- 2.2 Il est rappelé que les votes se font à la majorité simple des voix exprimées.
- 2.3 L'AG est constituée, et elle peut délibérer valablement.

PV de l'AG 2010

Le PV de l'AG du 19 mars 2010 a été publié sur notre site internet le 10.10.2010. N'ayant pas fait l'objet de remarque, il est donc définitif, en application de l'art. 75 CC.

Rapport de gestion du président

- Activités du Vendredi 19 mars 2010 Visite du centre de tri postal d'Eclépens + AG
- 4.2 Activités du Vendredi 18 juin 2010 - Conférence sur le SuisselD à Lausanne
- 4.3 Activités du Vendredi 26 novembre 2010 – Conférence sur le Serious Game à Neuchâtel
- Le comité s'est réuni à 5 reprises durant l'exercice.

Rapport financier

- Une perte de CHF 1'400 est constatée. Pour rappel, la perte était de CHF 600. 5.1
- 5.2 La forte diminution des membres "passifs" (= les personnes ne venant pas aux manifestations) explique en partie cette perte.
- 5.3 Plus de modération doit être engagé dans l'organisation des manifestations. 2 invités candidats maximum par manifestation.
- Lecture du rapport de l'organe de révision par M. Léopolo Ghielmetti qui confirme les éléments 5.4 évoqués ci-dessus.

Décharge du comité.

6.1 Approbation des rapports et décharge au comité par une large majorité évidente. 6.2 Le comité remercie l'assemblée pour la confiance ainsi donnée.

7 Élections

- 7.1 L'assemblée prend acte de la démission de M. Juan Marcos.
- 7.2 Les autres membres du comité sont reconduits tacitement dans leur mandat.
- 7.3 Mme Anne-Possoz devient 1^{er} réviseur.
- 7.4 M. Philippe Pichon devient 2^{ème} réviseur
- 7.5 M. Pierre-Yves Rochat devient réviseur suppléant

8 Conclusion

- 8.1 Aucun point significatif n'est soulevé par les participants.
- 8.2 L'assemblée générale est close à 18h20